

## Notes techniques<sup>1</sup>

Le tableau 2 (**Population selon le sexe, résidence et taux d'accroissement intercensitaire pour la population totale, chaque recensement: 1948–1997**) présente des chiffres concernant la population totale énumérée à chaque recensement, les taux d'accroissement annuel pour chaque période intercensitaire, le nombre total d'hommes et de femmes et la population urbaine pour chaque recensement entre 1948 et 1997. En plus il présente le pourcentage de la population qui est classée comme urbaine.

---

**Description des variables:** Les données sont tirées de recensements de la population ou des enquêtes par sondage portant sur tous les secteurs de la population.

Les données se rapportent à la population de fait, les exceptions étant signalées en note.

Le sens donné au terme "*urbain*" est censé être conforme aux définitions utilisées dans les recensements nationaux et présentées à la fin des Notes techniques relatives à ce tableau.

**Calculs:** Le taux d'accroissement annuel est le taux annuel moyen de variation (en pourcentage) de la population entre deux recensements, calculé à partir des totaux des recensements qui figurent dans le tableau utilisent le taux exponentiel d'accroissement.

**Fiabilité de données:** On n'a pas utilisé pour ce tableau de code particulier indiquant la fiabilité des données.

**Insuffisance des données:** Les statistiques de la population totale selon le sexe et de la population urbaine appellent toutes les réserves qui ont été faites à la section 3 des Notes techniques à propos des statistiques de la population en général.

Les limitations fondamentales imposées par les variations de la définition de la population totale et par les lacunes du recensements se font peut-être sentir davantage dans la répartition de la population en urbaine et rurale que dans sa répartition suivant toute autre caractéristique. C'est ainsi que la classification en population urbaine ou population rurale sera affectée par des différences dans la définition de la résidence habituelle utilisée pour l'exploitation des données à l'échelon sous-national.

---

<sup>1</sup> L'*Annuaire démographique*, supplément rétrospectif: 1948–1997 sur cédérom, Numéro de vente: E/F.99.XIII.12, Publication des Nations Unies, New York, Genève

Pareillement, le degré de sous-dénombrement aura une influence notable sur la comparabilité de ces deux catégories dans l'ensemble du tableau.

La distinction entre population de fait et population de droit est également très importante du point de vue de la répartition de la population en urbaine et rurale. Cette distinction est expliquée en détail à la section 3.1.1 des Notes techniques.

Toutefois, la difficulté la plus caractérisée provient du fait que les pays ou zones ne sont pas d'accord sur la définition du terme urbain. La distinction entre les régions urbaines et les régions rurales varie tellement que les définitions utilisées ont été reproduites à la fin des Notes de ce tableau. Les définitions sont forcément brèves et, lorsque le classement en "zone urbaine" repose sur des divisions administratives, on a souvent identifié celles-ci par le nom qu'elles portent dans le pays ou zone considéré. Par suite des variations dans la terminologie, les différences entre pays ou zones peuvent sembler plus grandes qu'elles ne le sont réellement. Mais il se peut aussi que des termes similaires ou identiques, tels que ville, village ou district, aient des significations très différentes suivant les pays ou zones.

On constatera, en examinant les définitions adoptées par les différents pays ou zones, qu'elles peuvent être ramenées à trois types principaux: 1) classification des localités de certaines dimensions comme urbaines; 2) classification des centres administratifs de petites circonscriptions administratives comme urbains, le reste de la circonscription étant considéré comme rural; 3) classification des petites divisions administratives selon un critère déterminé, qui peut être soit le type d'administration locale, soit le nombre d'habitants, soit le pourcentage de la population exerçant une activité agricole.

Sont considérées comme urbaines en Albanie des localités de 400 habitants à peine, alors qu'en Autriche les agglomérations ne sont reconnues comme telles que lorsque leur population atteint 5 000 personnes au moins. En Bulgarie, les localités urbaines sont celles qui possèdent juridiquement le statut urbain, quelle que soit l'importance de leur population; en Israël, les centres urbains sont ceux de caractère essentiellement non agricole; en Suède, ce sont les zones bâties où les maisons sont espacées de moins de 200 mètres. Le manque de comparabilité apparaît immédiatement.

La distinction entre régions urbaines et régions rurales est si étroitement liée à des considérations d'ordre historique, politique, culturel et administratif que l'on ne peut progresser que très lentement vers des définitions qui sont différentes les unes des autres, mais on n'y retrouve parfois même plus l'intention originale de distinguer les régions rurales des régions urbaines. Lorsque la classification est fondée, en particulier, sur le critère des circonscriptions administratives (comme la plupart le sont), elle a tendance à devenir rigide avec le temps et à décourager toute modification. Pour cette raison, la comparaison des données appartenant à des séries chronologiques risque d'être

gravement faussée du fait que les définitions employées sont désormais périmées. Il faut être particulièrement prudent lorsqu'on compare des données de recensements avec des données d'enquêtes par sondage, car il se peut que les définitions du terme urbain auxquelles ces données se réfèrent respectivement soient différentes.

Cependant, malgré leurs insuffisances, les statistiques de la population urbaine et rurale sont extrêmement utiles lorsqu'on se propose de comparer en gros le degré d'urbanisation entre pays. Quelle que soit la manière dont elles sont définies, les régions urbaines ont de grandes chances de comprendre une forte concentration de population manifestement "urbaine" tandis que les régions rurales sont en majeure partie composées de villages ou de zones aux caractéristiques "rurales" évidentes. On peut donc dire que si les contrastes entre la population rurale et la population urbaine ne sont pas mesurés de façon précise, ils se reflètent néanmoins dans les statistiques.

**Portée:** Des statistiques de la population totale selon le sexe et la population urbaine sont présentées pour 234 pays ou zones.

## DÉFINITIONS DES "REGIONS URBAINES"

### AFRIQUE

#### Bénin

1979: Définition non communiquée.

1992: Définition non communiquée.

#### Botswana:

1964: Définition non communiquée.

1971: Villes de Gaborone et de Lobatsi et agglomération urbaine de Francistown.

1981: Agglomération de 5000 habitants et plus dont 75 p.100 de l'activité économique n'est pas de type agricole.

#### Burkina Faso

1985: Définition non communiquée.

#### Cameroun

1976: Centres urbains.

#### Cap Vert

1990: Villes.

#### République centrafricaine

1975: Définition non communiquée.

### **Comores**

1980: Chefs –lieux des préfectures et localités de 5 000 habitants et plus.

1991: Chefs –lieux des préfectures et localités de 5 000 habitants et plus.

### **Congo**

1974: Définition non communiquée.

### **Côte d'Ivoire**

1975: Définition non communiquée.

1988: Définition non communiquée.

### **Égypte**

1960: Chefs–lieux de gouvernements du Caire, d'Alexandrie, de Port Saïd, d'Ismâïla, de Suez; chefs–lieux de gouvernements frontaliers, autres chefs–lieux de gouvernements et chefs–lieux de district (*Markaz*).

1966: Chefs–lieux de gouvernements du Caire, d'Alexandrie, de Port Saïd, d'Ismâïla, de Suez; chefs–lieux de gouvernements frontaliers, autres chefs–lieux de gouvernements et chefs–lieux de district (*Markaz*).

1976: Chefs–lieux de gouvernements du Caire, d'Alexandrie, de Port Saïd, d'Ismâïla, de Suez; chefs–lieux de gouvernements frontaliers, autres chefs–lieux de gouvernements et chefs–lieux de district (*Markaz*).

1986: Chefs–lieux de gouvernements du Caire, d'Alexandrie, de Port Saïd, d'Ismâïla, de Suez; chefs–lieux de gouvernements frontaliers, autres chefs–lieux de gouvernements et chefs–lieux de district (*Markaz*).

### **Guinée équatoriale**

1988: Chef–lieux de district et localités de plus de 300 maisons et ou 1 500 habitants et plus.

### **Érythrée**

1984: Localités de 2 000 habitants et plus.

### **Éthiopie**

1984: Localités de 2 000 habitants et plus.

1994: Localités de 2 000 habitants et plus.

### **Gabon**

1993: Définition non communiquée.

### **Gambie**

1963: Banjul seulement.

1973: Banjul seulement.

### **Ghana**

1960: Localités de 5 000 habitants et plus.

1970: Localités de 5 000 habitants et plus.

1984: Localités de 5 000 habitants et plus.

#### **Kenya**

1969: Villes de 2 000 habitants et plus.

1979: Définition non communiquée.

#### **Liberia**

1962: Définition non communiquée.

1974: Localités de 2 000 habitants et plus.

1984: Localités de 2 000 habitants et plus.

#### **Jamahiriya arabe libyenne**

1964: Population totale de Tripoli et de Benghazi et sections urbaines de Beida et de Derna.

1984: *Baladiyas* (municipalités).

#### **Madagascar**

1975: Définition non communiquée.

#### **Malawi**

1966: Toutes les villes et zones urbanisées et tous les chefs-lieux de district.

1977: Toutes les villes et zones urbanisées et tous les chefs-lieux de district.

1987: Toutes les villes et zones urbanisées et tous les chefs-lieux de district.

#### **Mali**

1976: Localités de 5 000 habitants et plus et chefs-lieux de districts.

1987: Localités de 5 000 habitants et plus et chefs-lieux de districts.

#### **Mauritanie**

1964: Définition non communiquée.

1976: Localités de 5 000 habitants et plus et chefs-lieux de régions.

#### **Maurice**

1952: Localités ayant des limites définies officiellement et administrées par un organe nommé sur le plan local ou dotées d'une charte municipale.

1962: Localités érigées en communes, conformément aux limites élargies fixées en août 1963 et ville de Makebourg.

1972: Villes ayant des limites officiellement définies.

1983: Villes ayant des limites officiellement définies.

1990: Villes ayant des limites officiellement définies.

#### **Maroc**

1960: 117 centres urbains.

1971: 184 centres urbains.

1982: Définition non communiquée.

1994: Définition non communiquée.

#### **Mozambique**

1970: Définition non communiquée.

1980: Définition non communiquée.

#### **Namibie**

1960: Localités (villes, villages et communes) suffisamment importantes pour être considérées comme des unités distinctes, qu'elles aient ou non une administration locale.

1991: Définition non communiquée.

#### **Niger**

1988: Définition non communiquée.

#### **Nigeria**

1963: Les 40 villes principales.

#### **Réunion**

1974: Chefs-lieux des communes.

#### **Rwanda**

1970: La capitale, Kigali, les chefs-lieux de préfecture, les agglomérations importantes et les zones adjacentes.

1978: Définition non communiquée.

1991: Définition non communiquée.

#### **Sainte-Hélène**

1976: La capitale, Jamestown.

1987: La capitale, Jamestown.

#### **Sénégal**

1976: Agglomérations de 10 000 habitants et plus.

1988: Agglomérations de 10 000 habitants et plus.

#### **Seychelles**

1960: La capitale, Victoria.

1977: La capitale, Victoria.

#### **Afrique du Sud**

1970: Toutes les zones de 500 habitants et plus et les zones suburbaines adjacentes, mais non compris les peuplements de caractère essentiellement rural et agricole, les villages créés à titre temporaire pour des travaux de construction dans les régions rurales ou pour la prospection de diamants

alluvionnaires; les villes bien établies de moins de 500 habitants, mais comprenant au moins une centaine d'habitants blancs ayant des caractéristiques spécifiquement urbaines; et les section "rurales" de certains districts où se trouvent d'importantes zones métropolitaines, où le pourcentage de la population "rurale" est faible par rapport à la population urbaine et où une proportion considérable des travailleurs ont une occupation de caractère urbain.

**1980:** Zones avec quelque autorité locale.

**1985:** Zones avec quelque autorité locale.

**1991:** Zones avec quelque autorité locale.

**1996:** Zones avec quelque autorité locale.

### **Soudan**

**1973:** Localités dont le caractère est principalement administrant et/ou commercial ou localités ayant une population de 5 000 habitants et plus.

### **Swaziland**

**1976:** Localités déclarées urbaines.

**1986:** Localités déclarées urbaines.

### **Tunisie**

**1956:** Localités érigées en communes.

**1966:** Localités érigées en communes.

**1975:** Localités érigées en communes.

**1984:** Localités érigées en communes.

**1994:** Localités érigées en communes.

### **Ouganda**

**1959:** Population de tous les peuplements ayant au moins l'importance d'un centre commercial et au moins 100 habitants.

**1991:** Définition non communiquée.

### **République-unie de Tanzanie**

**1967:** 16 villes érigées en communes.

**1978:** 16 villes érigées en communes.

**1988:** 16 villes érigées en communes.

### **Zanzibar**

**1967:** Ville administrativement érigée en commune de Zanzibar.

**1978:** Ville administrativement érigée en commune de Zanzibar.

**1988:** Ville administrativement érigée en commune de Zanzibar.

### **Sahara occidental**

1970: Définition non communiquée.

#### **Zambie**

1969: Localités de 5 000 habitants et plus dont l'activité économique prédominante n'est pas de type agricole.

1980: Localités de 5 000 habitants et plus dont l'activité économique prédominante n'est pas de type agricole.

1990: Localités de 5 000 habitants et plus dont l'activité économique prédominante n'est pas de type agricole.

### **AMÉRIQUE DU NORD**

#### **Antigua**

1970: Ville de Saint-John.

#### **Bahamas**

1990: Définition non communiquée.

#### **Barbade**

1960: Bridgetown.

#### **Belize**

1980: Définition non communiquée.

1991: Définition non communiquée.

#### **Canada**

1951: Villes et villages, de 1 000 habitants ou plus, érigés ou non en municipalités, y compris les banlieues des grandes agglomérations urbaines. Villes et villages, quelle qu'en soit l'importance, érigés en municipalités.

1956: Villes et villages, de 1 000 habitants ou plus, érigés ou non en municipalités, y compris les banlieues des grandes agglomérations urbaines. Villes et villages, quelle qu'en soit l'importance, érigés en municipalités.

1961: Grandes villes, villes et villages de 1 000 habitants ou plus, érigés ou non en municipalités, y compris la couronne urbaine des grandes villes classées comme zones métropolitaines et autres grandes zones urbaines. Y compris également la couronne urbaine de certaines villes de moindre importance lorsque la population de la ville et de sa couronne urbaine atteint 10 000 habitants ou plus.

1966: Grandes villes, villes et villages de 1 000 habitants ou plus, érigés ou non en municipalités, y compris la couronne urbaine des grandes villes classées comme zones métropolitaines et autres grandes zones urbaines. Y compris également la couronne urbaine de certaines villes de moindre importance lorsque la population de la ville et de sa couronne urbaine atteint 10 000 habitants ou plus.

1971: Grandes villes, villes et villages de 1 000 habitants ou plus, érigés en

municipalités, ainsi que leurs couronnes urbaines; agglomérations de 1 000 habitants ou plus non érigées en municipalités, ayant une densité de population d'au moins 1 000 habitants au mile carré ou 390 habitants au kilomètre carré, et leurs couronnes urbaines.

**1976:** Grandes villes, villes et villages de 1 000 habitants ou plus, érigés en municipalités, ainsi que leurs couronnes urbaines; agglomérations de 1 000 habitants ou plus non érigées en municipalités, ayant une densité de population d'au moins 1 000 habitants au mille carré ou 390 habitants au kilomètre carré, et leurs couronnes urbaines.

**1981:** Agglomérations de 1 000 habitants ou plus, ayant une densité de population de 400 ou plus habitants au kilomètre carré.

**1986:** Agglomérations de 1 000 habitants ou plus, ayant une densité de population de 400 ou plus habitants au kilomètre carré.

**1991:** Agglomérations de 1 000 habitants ou plus, ayant une densité de population de 400 ou plus habitants au kilomètre carré.

#### **Costa Rica**

**1963:** "Zone métropolitaine" de la ville de San José (non compris le secteur rural du district de Las Pavas), ville de Cartago et chefs-lieux de tous les cantons sauf San Pablo (province de Heredia), Nandayure (province de Guanacaste) et Buenos Aires (province de Puntarenas).

**1973:** Chefs-lieux des cantons sauf les cantons de Coto Brus, Guatuso, Los Chiles, Sarapiquí et Upala.

**1984:** Chefs-lieux des cantons.

#### **Cuba**

**1953:** Les localités de 150 habitants et plus ayant des caractéristiques urbaines comme l'électricité, des services juridiques et médicaux.

**1970:** Population vivant dans des agglomérations de 2 000 habitants ou plus.

**1981:** Population vivant dans des agglomérations de 2 000 habitants ou plus.

#### **République Dominicaine**

**1950:** Chefs-lieux de *municipios* et districts municipaux, dont certains comprennent des zones suburbaines ayant des caractéristiques rurales.

**1960:** Chefs-lieux de *municipios* et districts municipaux, dont certains comprennent des zones suburbaines ayant des caractéristiques rurales.

**1970:** Chefs-lieux de *municipios* et districts municipaux, dont certains comprennent des zones suburbaines ayant des caractéristiques rurales.

**1981:** Chefs-lieux de *municipios* et districts municipaux, dont certains comprennent des zones suburbaines ayant des caractéristiques rurales.

#### **El Salvador**

1950: Chefs-lieux de *municipios*.

1961: Chefs-lieux de *municipios*.

1971: Chefs-lieux de *municipios*.

1992: Chefs-lieux de *municipios*.

#### **Groenland**

1960: Localités de 200 habitants et plus.

1965: Localités de 200 habitants et plus.

1970: Localités déclarées urbaines.

1976: Localités déclarées urbaines.

#### **Grenade**

1960: Villes ayant une population de plus de 1 000 habitants.

#### **Guadeloupe**

1954: Agglomérations dans des communes ayant plus de 2 000 habitants au chef-lieu.

1961: Chefs-lieux de communes ayant plus de 2 000 habitants.

#### **Guatemala**

1950: Localités de plus de 2 000 habitants, et localités de 1 500 à 2 000 habitants avec eau courante dans les maisons.

1964: *Municipio* du département de Guatemala et centres officiellement reconnus d'autres départements et municipalités.

1973: *Municipio* du département de Guatemala et centres officiellement reconnus d'autres départements et municipalités.

1981: *Municipio* du département de Guatemala et centres officiellement reconnus d'autres départements et municipalités.

#### **Haïti**

1971: Chefs-lieux de communes.

1982: Chefs-lieux de communes.

#### **Honduras**

1950: Chefs-lieux de districts et de *municipios*.

1961: Localités de 1 000 habitants ou plus ayant des caractéristiques essentiellement urbaines.

1974: Localités de 2 000 habitants ou plus ayant des caractéristiques essentiellement urbaines.

1982: Localités de 2 000 habitants ou plus ayant des caractéristiques essentiellement urbaines.

#### **Jamaïque**

1960: Paroisse de Kingston et secteur urbain de la paroisse de St. Andrew.

1970: Zone métropolitaine de Kingston et quelques villes principales choisies.

1991: Zone métropolitaine de Kingston et quelques villes principales choisies.

#### **Martinique**

1954: Communes ayant 2 000 habitants ou plus au chef-lieu.

#### **Mexique**

1950: Localités de 2 500 habitants et plus.

1960: Localités de 2 500 habitants et plus.

1970: Localités de 2 500 habitants et plus.

1980: Localités de 2 500 habitants et plus.

1990: Localités de 2 500 habitants et plus.

#### **Nicaragua**

1950: Chefs-lieux des départements et des *municipios*.

1963: Chefs-lieux des départements et des *municipios*.

1971: Chefs-lieux des départements et des *municipios*.

1990: Chefs-lieux de *municipios* et localités de 1 000 habitants ou plus avec rues et éclairage électrique.

#### **Panama**

1950: Localités de 1 500 habitants et plus ayant des caractéristiques essentiellement urbaines.

1960: Localités de 1 500 habitants et plus ayant des caractéristiques essentiellement urbaines.

1970: Localités de 1 500 habitants et plus présentant des caractéristiques urbaines, telles que: rues, éclairage électrique, système d'approvisionnement en eau et système d'égouts.

1980: Localités de 1 500 habitants et plus présentant des caractéristiques urbaines, telles que: rues, éclairage électrique, système d'approvisionnement en eau et système d'égouts.

1990: Localités de 1 500 habitants et plus présentant des caractéristiques urbaines, telles que: rues, éclairage électrique, système d'approvisionnement en eau et système d'égouts.

#### **Ancienne Zone du Canal**

1960: Localités de 2 500 habitants et plus.

1970: Localités de 2 500 habitants et plus.

#### **Porto Rico**

1950: Villes et villages de 2 500 habitants ou plus.

1960: Villes et villages de 2 500 habitants ou plus.

1970: Localités de 2 500 habitants et plus et couronne urbaine à forte densité de population des zones urbanisées.

1980: Localités de 2 500 habitants et plus et couronne urbaine à forte densité de population des zones urbanisées.

1990: Localités de 2 500 habitants et plus et couronne urbaine à forte densité de population des zones urbanisées.

#### **Saint-Christophe-et-Nièves**

1960: Ville de Basse-Terre.

#### **Saint Vincent**

1960: Villes de 1 000 habitants et plus.

#### **Trinité-et-Tobago**

1960: Port of Spain, bourg d'Arima et ville de San Fernando.

#### **États-Unis**

1980: Localités de 2 500 habitants ou plus et zones urbanisées.

1990: Localités de 2 500 habitants ou plus et zones urbanisées.

#### **Iles Vierges américaines**

1950: Localités de 2 500 habitants et plus.

1960: Localités de 2 500 habitants et plus.

1970: Localités de 2 500 habitants et plus.

1980: Localités de 2 500 habitants et plus.

### **AMÉRIQUE DU SUD**

#### **Argentine**

1960: Centres de peuplement de 2 000 habitants et plus.

1980: Centres de peuplement de 2 000 habitants et plus.

#### **Bolivie**

1950: Villes de La Paz, Oruro, Potosi, Cochabamba, Sucre, Tarija, Santa Cruz, Trinidad et Cobija.

1976: Localités de 2 000 habitants et plus.

1992: Localités de 2 000 habitants et plus.

#### **Brésil**

1950: Zones urbaines et suburbaines des chefs-lieux des *municípios* et des *distritos*.

1960: Zones urbaines et suburbaines des chefs-lieux des *municípios* et des *distritos*.

1970: Zones urbaines et suburbaines des chefs-lieux des *municípios* et des

*distritos.*

1991: Zones urbaines et suburbaines des chefs-lieux des *municipios* et des *distritos*.

## **Chili**

1952: Localités d' importance démographique et administrative, généralement chefs-lieux de communes, ayant des caractéristiques urbaines bien définies constituées par certains services publics et municipaux.

1960: Centres de peuplement ayant des caractéristiques nettement urbaines dues à la présence de certains services publics et municipaux.

1970: Centres de peuplement ayant des caractéristiques nettement urbaines dues à la présence de certains services publics et municipaux.

1982: Centres de peuplement ayant des caractéristiques nettement urbaines dues à la présence de certains services publics et municipaux.

1992: Centres de peuplement ayant des caractéristiques nettement urbaines dues à la présence de certains services publics et municipaux.

## **Colombie**

1951: Population vivant dans des agglomérations de 1 500 habitants ou plus.

1964: Population vivant dans des agglomérations de 1 500 habitants ou plus.

1973: Population vivant dans des agglomérations de 1 500 habitants ou plus.

1985: Population vivant dans des agglomérations de 1 500 habitants ou plus.

1993: Population vivant dans des agglomérations de 1 500 habitants ou plus.

## **Équateur**

1950: Capitales de provinces et chefs-lieux de cantons.

1962: Capitales de provinces et chefs-lieux de cantons.

1974: Capitales de provinces et chefs-lieux de cantons.

1990: Capitales de provinces et chefs-lieux de cantons.

## **Iles Falkland (Malvinas)**

1972: Ville de Stanley.

1980: Ville de Stanley.

1986: Ville de Stanley.

1991: Ville de Stanley.

## **Guyane française**

1954: Communes de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni.

1961: Communes de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni.

1967: Communes de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni.

## **Guyane**

**1960: Ville de Georgetown et ville de New Amsterdam.**

#### **Paraguay**

**1950:** Grandes villes, villes et chefs-lieux des départements et des districts.

**1962:** Grandes villes, villes et chefs-lieux des départements et des districts.

**1972:** Grandes villes, villes et chefs-lieux des départements et des districts.

**1982:** Grandes villes, villes et chefs-lieux des départements et des districts.

**1992:** Grandes villes, villes et chefs-lieux des départements et des districts.

#### **Pérou**

**1961:** Chefs-lieux de départements, de provinces et de districts et autres localités dont le nombre d'habitants dépasse celui de la population moyenne des chefs-lieux et n'ayant pas de caractéristiques typiquement rurales.

**1972:** Centres de peuplement de 100 logements ou plus qui sont occupés.

**1981:** Centres de peuplement de 100 logements ou plus qui sont occupés.

**1993:** Centres de peuplement de 100 logements ou plus qui sont occupés.

#### **Suriname**

**1950:** Ville de Paramaribo.

**1964:** Ville de Paramaribo.

#### **Uruguay**

**1963:** Villes.

**1975:** Villes.

**1985:** Villes.

**1996:** Villes.

#### **Venezuela**

**1950:** Agglomérations de 1 000 habitants ou plus.

**1961:** Agglomérations de 1 000 habitants ou plus.

**1971:** Agglomérations de 2 500 habitants et plus.

**1981:** Agglomérations de 2 500 habitants et plus.

**1991:** Agglomérations de 2 500 habitants et plus.

### **ASIE**

#### **Afghanistan**

**1979:** 63 localités.

#### **Arménie**

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

#### **Azerbaïdjan**

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

#### **Bahreïn**

**1950:** Villes de Manama, Muharraq, Hedd et Awali.

**1959:** Villes de Manama, Muharraq (y compris la banlieue de Muharraq), Hedd, Jiddhafs, Sitra, Rifa'a et Awali.

**1965:** Villes de Manama, Muharraq (y compris la banlieue de Muharraq), Hedd, Jiddhafs, Sitra, Rifa'a et Awali.

**1971:** Villes de Manama, Muharraq (y compris la banlieue de Muharraq), Hedd, Jiddhafs, Sitra, Rifa'a et Awali.

**1981:** Communes ou villes de 2 500 habitants et plus.

**1991:** Communes ou villes de 2 500 habitants et plus.

#### **Bangladesh**

**1974:** Zones ayant une municipalité (*Pourashava*), un comité de ville (*shaha*) ou un comité de zone de cantonnement.

**1981:** Définition non communiquée.

#### **Brunéi Darussalam**

**1960:** Définition non communiquée.

**1971:** Définition non communiquée.

**1981:** Définition non communiquée.

**1998:** Définition non communiquée.

#### **Cambodge**

**1958:** Villes.

**1962:** Villes.

**1996:** Villes.

**1998:** Villes..

#### **Chine, Hong Kong RAS**

**1981:** Ile de Hong Kong, New Kowloon et nouvelle villes dans les nouveaux territoires.

**1986:** Ile de Hong Kong, New Kowloon et nouvelle villes dans les nouveaux territoires.

### **Chypre**

**1973:** Six villes de district et faubourgs de Nicosie.

**1992:** Zones municipaux et faubourgs et quelques villes des zones urbains.

### **Georgie**

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

### **Inde**

**1971:** Villes (localités dotées d'une charte municipale, d'un comité de zone municipal, d'un comité municipal, d'un comité de zone déclarée urbaine ou d'un comité de zone de cantonnement); également toutes les localités qui ont une population de 5 000 habitants ou plus, une densité de population d'au moins 1 000 habitants au mille carré ou 390 au kilomètre carré, où les trois quarts au moins des adultes du sexe masculin ont une occupation non agricole et qui ont des caractéristiques urbaines prononcées.

**1981:** Villes (localités dotées d'une charte municipale, d'un comité de zone municipal, d'un comité municipal, d'un comité de zone déclarée urbaine ou d'un comité de zone de cantonnement); également toutes les localités qui ont une population de 5 000 habitants ou plus, une densité de population d'au moins 1 000 habitants au mille carré ou 390 au kilomètre carré, où les trois quarts au moins des adultes du sexe masculin ont une occupation non agricole et qui ont des caractéristiques urbaines prononcées.

**1991:** Villes (localités dotées d'une charte municipale, d'un comité de zone municipal, d'un comité municipal, d'un comité de zone déclarée urbaine ou d'un comité de zone de cantonnement); également toutes les localités qui ont une population de 5 000 habitants ou plus, une densité de population d'au moins 1 000 habitants au mille carré ou 390 au kilomètre carré, où les trois quarts au moins des adultes du sexe masculin ont une occupation non agricole et qui ont des caractéristiques urbaines prononcées.

### **Indonésie**

**1961:** Municipalités, capitales de régence et autres localités présentant des caractéristiques urbaines.

**1971:** Municipalités, capitales de régence et autres localités présentant des caractéristiques urbaines.

**1990:** Municipalités, capitales de régence et autres localités présentant des caractéristiques urbaines.

#### **Iran (République islamique d')**

**1956:** Tous les chefs-lieux de *Shahrestan*, quelle qu'en soit la dimension, et toutes les agglomérations de 5 000 habitants et plus.

**1976:** Tous les chefs-lieux de *Shahrestan*, quelle qu'en soit la dimension, et toutes les agglomérations de 5 000 habitants et plus.

**1991:** Tous les chefs-lieux de *Shahrestan*, quelle qu'en soit la dimension, et toutes les agglomérations de 5 000 habitants et plus.

#### **Irak**

**1965:** La zone relevant des conseils municipaux (*Al-Majlis Al Baldei*).

**1977:** La zone relevant des conseils municipaux (*Al-Majlis Al Baldei*).

**1987:** La zone relevant des conseils municipaux (*Al-Majlis Al Baldei*).

#### **Israël**

**1961:** Tous les peuplements de plus de 2 000 habitants à l'exception de ceux où le tiers au moins des chefs de ménage faisant partie de la population civile active vivent de l'agriculture.

**1983:** Localités de 2 000 habitants et plus.

#### **Japon**

**1948:** Municipalités (*shi*) dont la plupart sont formées d'une agglomération de 30 000 habitants ou plus.

**1950:** Municipalités urbaines (*shi* et *ku* de *Tokyo-to*) comptant pour la plupart 30 000 habitants ou plus et pouvant comprendre quelques zones rurales aussi bien qu'une agglomération urbaine.

**1955:** Municipalités urbaines (*shi* et *ku* de *Tokyo-to*) comptant pour la plupart 30 000 habitants ou plus et pouvant comprendre quelques zones rurales aussi bien qu'une agglomération urbaine.

**1960:** Municipalités urbaines (*shi* et *ku* de *Tokyo-to*) comptant pour la plupart 30 000 habitants ou plus et pouvant comprendre quelques zones rurales aussi bien qu'une agglomération urbaine.

**1965:** Municipalités urbaines (*shi* et *ku* de *Tokyo-to*) comptant pour la plupart 30 000 habitants ou plus et pouvant comprendre quelques zones rurales aussi bien qu'une agglomération urbaine.

**1970:** Villes (*shi*), comptant 50 000 habitants ou plus, où 60 p.100 ou plus des habitations sont situées dans les principales zones bâties, et dont 60 p. 100 ou plus de la population (dépendants compris) vit d'emplois s'exerçant dans les industries manufacturières, le commerce et autres branches d'activités essentiellement urbaines. D'autre part, tout *shi* possédant les équipements et

présentant les caractères définis comme urbains par l'administration préfectorale est considéré comme zone urbaine.

**1975:** Villes (*shi*), comptant 50 000 habitants ou plus, où 60 p.100 ou plus des habitations sont situées dans les principales zones bâties, et dont 60 p. 100 ou plus de la population (dépendants compris) vit d'emplois s'exerçant dans les industries manufacturières, le commerce et autres branches d'activités essentiellement urbaines. D'autre part, tout *shi* possédant les équipements et présentant les caractères définis comme urbains par l'administration préfectorale est considéré comme zone urbaine.

**1980:** Villes (*shi*), comptant 50 000 habitants ou plus, où 60 p.100 ou plus des habitations sont situées dans les principales zones bâties, et dont 60 p. 100 ou plus de la population (dépendants compris) vit d'emplois s'exerçant dans les industries manufacturières, le commerce et autres branches d'activités essentiellement urbaines. D'autre part, tout *shi* possédant les équipements et présentant les caractères définis comme urbains par l'administration préfectorale est considéré comme zone urbaine.

**1985:** Villes (*shi*), comptant 50 000 habitants ou plus, où 60 p.100 ou plus des habitations sont situées dans les principales zones bâties, et dont 60 p. 100 ou plus de la population (dépendants compris) vit d'emplois s'exerçant dans les industries manufacturières, le commerce et autres branches d'activités essentiellement urbaines. D'autre part, tout *shi* possédant les équipements et présentant les caractères définis comme urbains par l'administration préfectorale est considéré comme zone urbaine.

**1990:** Villes (*shi*), comptant 50 000 habitants ou plus, où 60 p.100 ou plus des habitations sont situées dans les principales zones bâties, et dont 60 p. 100 ou plus de la population (dépendants compris) vit d'emplois s'exerçant dans les industries manufacturières, le commerce et autres branches d'activités essentiellement urbaines. D'autre part, tout *shi* possédant les équipements et présentant les caractères définis comme urbains par l'administration préfectorale est considéré comme zone urbaine.

**1995:** Villes (*shi*), comptant 50 000 habitants ou plus, où 60 p.100 ou plus des habitations sont situées dans les principales zones bâties, et dont 60 p. 100 ou plus de la population (dépendants compris) vit d'emplois s'exerçant dans les industries manufacturières, le commerce et autres branches d'activités essentiellement urbaines. D'autre part, tout *shi* possédant les équipements et présentant les caractères définis comme urbains par l'administration préfectorale est considéré comme zone urbaine.

## Jordanie

**1952:** Chefs-lieux de districts; localités de 10 000 habitants et plus (non compris les camps de réfugiés palestiniens dans les régions rurales) ainsi que

les localités de 5 000 à 9 000 habitants et les banlieues d'Amman et de Jérusalem où les deux tiers ou plus de la population active du sexe masculin ne pratiquent pas l'agriculture.

**1961:** Chefs-lieux de districts; localités de 10 000 habitants et plus (non compris les camps de réfugiés palestiniens dans les régions rurales) ainsi que les localités de 5 000 à 9 000 habitants et les banlieues d'Amman et de Jérusalem où les deux tiers ou plus de la population active du sexe masculin ne pratiquent pas l'agriculture.

**1979:** Localités de 10 000 habitants et plus.

### **Kazakhstan**

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

### **Corée, République de**

**1955:** Ville de Séoul et municipalités de 5 000 habitants et plus (*sh*).

**1960:** Ville de Séoul et municipalités de 5 000 habitants et plus (*sh*).

**1966:** Ville de Séoul et municipalités de 5 000 habitants et plus (*sh*).

**1970:** Ville de Séoul et municipalités de 5 000 habitants et plus (*sh*).

**1975:** Ville de Séoul et municipalités de 5 000 habitants et plus (*sh*).

**1980:** Population vivant dans les villes irrespectivement de la dimension de la population.

**1985:** Population vivant dans les villes irrespectivement de la dimension de la population.

**1990:** Population vivant dans les villes irrespectivement de la dimension de la population.

**1995:** Population vivant dans les villes irrespectivement de la dimension de la population.

### **Kirghizstan**

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

### **Liban**

1970: Définition non communiquée.

#### **Macao**

1960: Concelho de Macao (ville de Macao) y compris la zone maritime.

1970: Concelho de Macao (ville de Macao) y compris la zone maritime.

#### **Malaysia**

1991: Zone déclarées telles et comptant 10 000 habitants ou plus.

##### **Malaisie péninsulaire**

1957: Villes et villages de 1 000 habitants et plus.

1970: Zone déclarées telles et comptant 10 000 habitants ou plus.

1980: Zone déclarées telles et comptant 10 000 habitants ou plus.

##### **Sabah**

1951: Villes de 3 000 habitants et plus, c'est-à-dire Sandakan, Jesselton, Tawau, Kudat et Victoria (Labuan).

1960: Villes de 3 000 habitants et plus, c'est-à-dire Sandakan, Jesselton, Tawau, Kudat et Victoria (Labuan).

1970: Zones déclarées telles et comptant 10 000 habitants ou plus.

1980: Zones déclarées telles et comptant 10 000 habitants ou plus.

##### **Sarawak**

1960: Municipalité de Kuching et villes de 3 000 habitants et plus, c'est-à-dire Siba, Miri, Simanggang, Bintulu, Sarikei et Lutong.

1970: Zones déclarées telles et comptant 10 000 habitants ou plus.

1980: Zones déclarées telles et comptant 10 000 habitants ou plus.

#### **Maldives**

1963: La capitale, Malé.

1965: La capitale, Malé.

1967: La capitale, Malé.

1977: La capitale, Malé.

1985: La capitale, Malé.

1990: La capitale, Malé.

#### **Mongolie**

1956: Capitale et chefs-lieux de districts.

1969 : Capitale et chefs-lieux de districts.

1979 : Capitale et chefs-lieux de districts.

1989 : Capitale et chefs-lieux de districts.

#### **Myanmar**

1983: Définition non communiquée.

## Népal

1961: Villes de 10 000 habitants et plus formant des agglomérations identifiables et présentant des caractéristiques essentiellement urbaines, c'est-à-dire Kathmandou, Lalitpur, Bhaktapur, Biratnagar, Nepalgunj et Birgunj.

1971: Not available.

1981: Localités de 9 000 habitants et plus.

1991: Localités de 9 000 habitants et plus.

## Pakistan

1972: Municipalités, zones civiles, zones de cantonnement non comprises dans les limites municipales, autres ensembles urbains groupant au moins 5 000 habitants ainsi que quelques zones de caractère urbain, mais de moins de 5 000 habitants.

1981: Localités dotées d'une charte municipale, d'un comité municipal ou d'un cantonnement.

## Philippines

1948: Villes dotées d'un statut municipal et chefs-lieux de municipalités.

1960: Villes de Baguio, Cebu et Quezon; toutes les villes et les municipalités ayant une densité de population de 1 000 personnes au moins au kilomètre carré; centres administratifs *barrios* de 2 000 habitants au moins et ceux des *barrios* qui comptent 1 000 habitants au moins et qui sont adjacents à des centres administratifs, dans toutes les villes et les municipalités qui ont une densité de population de 500 personnes au moins au kilomètre carré; centres administratifs et ceux des *barrios* de 2 500 habitants au moins qui sont adjacents aux centres administratifs dans toutes les villes et les municipalités ayant au moins 20 000 habitants; tous les autres centres administratifs de 2 500 habitants au moins.

1970: Villes et municipalités dont la densité de population atteint ou dépasse 1 000 habitants au kilomètre carré. Districts centraux de municipalités et de villes dont la densité de population est de 500 habitants ou plus au kilomètre carré. Districts centraux qui, quelle que soit leur population possèdent: un réseau de rues, six ou plus établissements de commerce ou établissements récréatifs, et certains des équipements caractéristiques d'une ville, tels qu'hôtel de ville, église, place publique, marché, école, hôpital, etc. Barrios répondant aux conditions énumérées ci-dessus et comptant 1 000 habitants ou plus qui ne vivent ni de l'agriculture ni de la pêche.

1975: Définition non communiquée.

1980: Définition non communiquée.

1990: Définition non communiquée.

## **Sri Lanka**

**1953:** Municipalités, zones dotées d'un conseil urbain et zones dotées d'un comité local.

**1963:** Municipalités, conseils urbains et villes.

**1971:** Municipalités, conseils urbains et villes.

**1981:** Municipalités, conseils urbains et villes.

## **République arabe syrienne**

**1970:** Villes, centres de district (*Mohafaza*) et centres de sous-district (*Manatik*).

**1981:** Villes, centres de district (*Mohafaza*) et centres de sous-districts et communes de 20 000 habitants et plus.

## **Tadjikistan**

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

## **Thaïlande**

**1956:** Municipalités.

**1960:** Municipalités.

**1970:** Municipalités.

**1980:** Municipalités.

**1990:** Municipalités.

## **Turquie**

**1950:** Chefs-lieux des provinces et des districts.

**1955:** Chefs-lieux des provinces et des districts.

**1960:** Localités de plus de 10 000 habitants.

**1965:** Population des localités contenues à l'intérieur des limites municipales des chefs-lieux des provinces et des districts.

**1970:** Population des localités contenues à l'intérieur des limites municipales des chefs-lieux des provinces et des districts.

**1975:** Population des localités contenues à l'intérieur des limites municipales des chefs-lieux des provinces et des districts.

**1980:** Population des localités contenues à l'intérieur des limites municipales des chefs-lieux des provinces et des districts.

**1985:** Population des localités contenues à l'intérieur des limites municipales

des chefs-lieux des provinces et des districts.

1990: Population des localités contenues à l'intérieur des limites municipales des chefs-lieux des provinces et des districts.

#### **Turkménistan**

1979: Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

1989: Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

#### **Émirats Arabes Unis**

1975: Définition non communiquée.

1980: Définition non communiquée.

#### **Ouzbékistan**

1979: Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

1989: Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

#### **Viet-Nam**

1979: Grandes villes, villes et districts de 2 000 habitants et plus.

#### **Yémen**

1994: Définition non communiquée.

### **EUROPE**

#### **Albanie**

1950: Villes et autres centres industriels de plus de 400 habitants.

1955: Villes et autres centres industriels de plus de 400 habitants.

1960: Villes et autres centres industriels de plus de 400 habitants.

1969: Villes et autres centres industriels de plus de 400 habitants.

1979: Villes et autres centres industriels de plus de 400 habitants.

1989: Villes et autres centres industriels de plus de 400 habitants.

#### **Autriche**

1951: Communes (*Gemeinden*) de plus de 5 000 habitants.

1961: Communes (*Gemeinden*) de plus de 5 000 habitants.

1971: Communes (*Gemeinden*) de plus de 5 000 habitants.

1981: Communes (*Gemeinden*) de plus de 5 000 habitants.

#### **Bélarus**

1959: Municipalités, villes et localités de type urbain.

1970: Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles ou non agricoles avec leur famille.

1979: Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles ou non agricoles avec leur famille.

1989: Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles ou non agricoles avec leur famille.

#### **Bosnie – Herzégovine**

1991: Définition non communiquée.

#### **Belgique**

1961: Communes de plus de 5 000 habitants.

#### **Bulgarie**

1956: Villes, c'est-à-dire localités reconnues comme urbaines.

1965: Villes, c'est-à-dire localités reconnues comme urbaines.

1985: Villes, c'est-à-dire localités reconnues comme urbaines.

#### **Iles anglo-normandes**

##### **Guernesey**

1951: Paroisse civile de Saint-Pierre-Port.

1961: Paroisse civile de Saint-Pierre-Port.

1981: Paroisse civile de Saint-Pierre-Port.

##### **Jersey**

1951: Paroisse civile de St-Hélier.

1961: Paroisse civile de St-Hélier.

#### **Croatie**

1991: Localités de 2 000 ou plus habitants.

#### **République tchèque**

1991: Communes de 2 000 habitants ou plus.

#### **Ancienne Tchécoslovaquie**

1951: Communes de 2 000 ou plus habitants.

1961: Villes importantes comptant généralement 5 000 habitants et plus, ayant une densité de 100 personnes ou plus par hectare de surface bâtie, dont au

moins 15 p. 100 des habitations comportent trois pièces d'habitation ou davantage, et dont la plus grande partie est dotée d'un système d'adduction d'eau et d'égouts; ces villes doivent compter au moins cinq médecins et une pharmacie, une école secondaire dont l'enseignement est étalé sur neuf ans, un hôtel comprenant 20 lits au moins, un réseau d'établissements de commerce et de services de distribution desservant plusieurs villes et offrir des possibilités d'emploi à la population des environs; en outre, elles doivent posséder le terminus d'un réseau de lignes d'autobus et le pourcentage de la population totale pratiquant l'agriculture ne doit pas dépasser 10 p. 100; petites villes ayant généralement 2 500 habitants et plus, une densité de plus de 75 personnes par hectare de surface bâtie et dont au moins 10 p. 100 des habitations comportent trois pièces d'habitation au moins, ayant un système d'adduction d'eau et d'égouts tout au moins dans une partie de la ville, comptant deux médecins et une pharmacie au minimum et présentant les autres caractéristiques urbaines à un degré moindre; le pourcentage de la population totale pratiquant l'agriculture ne doit pas dépasser 15 p. 100; communautés groupées ayant les caractéristiques de petites villes en ce qui concerne l'importance et la densité de la population, l'habitation, l'approvisionnement en eau et le système d'égouts, et le pourcentage de la population pratiquant l'agriculture, mais ne présentant pas les autres éléments caractéristiques des petites villes (établissements d'enseignement, institutions culturelles, services de santé, commerçants, services de distribution, etc.) La localité dépendant d'une ville du voisinage dans tous ces domaines.

**1970:** Définition non communiquée.

#### **Danemark**

**1950:** Agglomérations urbaines de 250 habitants ou plus.

**1955:** Agglomérations urbaines de 250 habitants ou plus.

**1960:** Capitales des provinces et capitale du pays.

**1965:** Capitales des provinces et capitale du pays.

**1970:** Agglomérations de 200 habitants et plus.

**1981:** Agglomérations de 200 habitants et plus.

#### **Estonie**

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

#### **Iles Féroé**

**1960:** Villes de plus de 200 habitants.

**1966:** Villes de plus de 200 habitants.

**1970:** Thorshavn.

#### **Finlande**

**1960:** Communes urbaines.

**1970:** Localités.

**1980:** Localités.

**1985:** Localités.

**1990:** Localités.

#### **France**

**1962:** Communes comprenant une agglomération de plus de 2 000 habitants vivant dans des habitations contiguës ou qui ne sont pas distantes les unes des autres de plus de 200 mètres et communes où la majeure partie de la population vit dans une agglomération multicommunale de cette nature.

**1968:** Communes comprenant une agglomération de plus de 2 000 habitants vivant dans des habitations contiguës ou qui ne sont pas distantes les unes des autres de plus de 200 mètres et communes où la majeure partie de la population vit dans une agglomération multicommunale de cette nature.

**1982:** Communes comprenant une agglomération de plus de 2 000 habitants vivant dans des habitations contiguës ou qui ne sont pas distantes les unes des autres de plus de 200 mètres et communes où la majeure partie de la population vit dans une agglomération multicommunale de cette nature.

**1990:** Communes comprenant une agglomération de plus de 2 000 habitants vivant dans des habitations contiguës ou qui ne sont pas distantes les unes des autres de plus de 200 mètres et communes où la majeure partie de la population vit dans une agglomération multicommunale de cette nature.

#### **Allemagne**

##### **Ancienne République démocratique allemande**

**1950:** Agglomérations de 2 000 habitants et plus.

**1964:** Agglomérations de 2 000 habitants et plus.

**1971:** Agglomérations de 2 000 habitants et plus.

**1981:** Agglomérations de 2 000 habitants et plus.

#### **Grèce**

**1951:** Toutes les communes du "Grand Athènes" et celles qui ont 10 000 habitants ou plus au chef-lieu.

**1981:** Régions urbaines: municipalités et communes de 10 000 habitants et plus pour l'agglomération principale. Y compris également 12 agglomérations

urbaines, selon la définition qui en a été donnée lors du recensement de 1961, à savoir: le Grand Athènes, Salonique, Patras, Volos, Héraklion, la Canée, Calamata, Katerini, Agrinion, Chio, Aegion et Hermoupolis dans leur ensemble, c'est-à-dire indépendamment du nombre d'habitants de l'agglomération principale. Régions semi-urbaines: municipalités et communes de 2 000 à 9 999 habitants pour l'agglomération principale (non compris les agglomérations urbaines mentionnées ci-dessus).

**1991:** Régions urbaines: municipalités et communes de 10 000 habitants et plus pour l'agglomération principale. Y compris également 12 agglomérations urbaines, selon la définition qui en a été donnée lors du recensement de 1961, à savoir: le Grand Athènes, Salonique, Patras, Volos, Héraklion, la Canée, Calamata, Katerini, Agrinion, Chio, Aegion et Hermoupolis dans leur ensemble, c'est-à-dire indépendamment du nombre d'habitants de l'agglomération principale. Régions semi-urbaines: municipalités et communes de 2 000 à 9 999 habitants pour l'agglomération principale (non compris les agglomérations urbaines mentionnées ci-dessus).

## **Hongrie**

**1949:** Villes autonomes et villes de comté.

**1960:** Budapest et toutes les autres localités reconnues officiellement comme urbaines.

**1970:** Budapest et toutes les autres localités reconnues officiellement comme urbaines.

**1980:** Budapest et toutes les autres localités reconnues officiellement comme urbaines.

**1990:** Budapest et toutes les autres localités reconnues officiellement comme urbaines.

## **Islande**

**1950:** Agglomérations de 300 habitants ou plus.

**1960:** La capitale et sa banlieue.

## **Irlande**

**1951:** Villes de toutes dimensions, y compris leur banlieue, comptant 1 500 habitants ou plus.

**1956:** Villes de toutes dimensions, y compris leur banlieue, comptant 1 500 habitants ou plus.

**1961:** Villes de toutes dimensions, y compris leur banlieue, comptant 1 500 habitants ou plus.

**1966:** Villes de toutes dimensions, y compris leur banlieue, comptant 1 500 habitants ou plus.

**1971:** Villes de toutes dimensions, y compris leur banlieue, comptant 1 500 habitants ou plus.

**1981:** Villes de toutes dimensions, y compris leur banlieue, comptant 1 500 habitants ou plus.

**1986:** Villes de toutes dimensions, y compris leur banlieue, comptant 1 500 habitants ou plus.

**1991:** Villes de toutes dimensions, y compris leur banlieue, comptant 1 500 habitants ou plus.

**1996:** Villes de toutes dimensions, y compris leur banlieue, comptant 1 500 habitants ou plus.

#### **Ile de Man**

**1951:** Villes de Castletown, Douglas, Peel and Ramsey.

**1966:** Villes de Castletown, Douglas, Peel and Ramsey.

**1971:** Villes de Castletown, Douglas, Peel and Ramsey.

**1976:** Villes de Castletown, Douglas, Peel and Ramsey.

**1981:** Borough de Douglas et districts de villes et villages.

**1986:** Districts de villes et villages.

**1991:** Districts de villes et villages.

**1996:** Districts de villes et villages.

#### **Italie**

**1961:** Définition non communiquée.

#### **Lettonie**

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

#### **Lituanie**

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

#### **Luxembourg**

**1960:** Communes ayant 2 000 habitants ou plus au chef-lieu.

**1966:** Communes ayant 2 000 habitants ou plus au chef-lieu.

**1970:** Communes ayant 2 000 habitants ou plus au chef-lieu.

#### **Malte**

**1948:** Vieilles villes à remparts et leurs prolongements bordant le Grand Port.

**1957:** Vieilles villes à remparts et leurs prolongements bordant le Grand Port.

**1967:** Villes de 1 500 habitants ou plus.

#### **Norvège**

**1950:** Y compris les faubourgs et autres agglomérations de 1 000 habitants ou plus (ou de 20 logements).

**1960:** Municipalités urbaines.

**1970:** Localités de 200 habitants et plus.

**1980:** Localités de 200 habitants et plus.

#### **Pologne**

**1950:** Villes c'est-à-dire localités ayant une organisation administrative urbaine avec un maire ou un président.

**1960:** Villes et peuplements de type urbain, par exemple groupements de travailleurs ou de pêcheurs et stations climatiques.

**1970:** Villes et peuplements de type urbain par exemple groupements de travailleurs ou de pêcheurs et stations climatiques.

**1978:** Villes et peuplements de type urbain par exemple groupements de travailleurs ou de pêcheurs et stations climatiques.

**1988:** Villes et peuplements de type urbain par exemple groupements de travailleurs ou de pêcheurs et stations climatiques.

#### **Portugal**

**1950:** Agglomérations de 2 000 habitants et plus.

**1981:** Agglomérations de 10 000 habitants et plus.

**1991:** Agglomérations de 10 000 habitants et plus.

#### **République de Moldavie**

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles avec leur famille.

#### **Roumanie**

**1948:** Villes, c'est-à-dire localités dotées d'un statut urbain, quelle que soit leur importance.

**1956:** Villes reconnues.

**1966:** Villes importantes et moyennes et 183 autres localités (comprenant 13 p. 100 de la population urbaine totale) ayant des caractéristiques sociologiques urbaines.

**1977:** Villes importantes et moyennes et 183 autres localités (comprenant 13 p. 100 de la population urbaine totale) ayant des caractéristiques sociologiques urbaines.

**1992:** Grandes villes (municipalités) et autres villes.

#### **Saint Marin**

**1976:** Définition non communiquée.

#### **Slovaquie**

**1991:** 138 villes avec 5 000 habitants et plus.

#### **Slovénie**

**1991:** Définition non communiquée.

#### **Espagne**

**1950:** Définition non communiquée.

#### **Suède**

**1950:** Villes administratives, non compris les bourgs (*Kopingar*) ni les municipalités.

**1960:** Zones bâties, groupant au moins 200 habitants et où les habitations ne sont généralement pas distantes les unes des autres de plus de 200 mètres.

**1965:** Zones bâties, groupant au moins 200 habitants et où les habitations ne sont généralement pas distantes les unes des autres de plus de 200 mètres.

**1970:** Zones bâties, groupant au moins 200 habitants et où les habitations ne sont généralement pas distantes les unes des autres de plus de 200 mètres.

**1975:** Zones bâties, groupant au moins 200 habitants et où les habitations ne sont généralement pas distantes les unes des autres de plus de 200 mètres.

**1980:** Zones bâties, groupant au moins 200 habitants et où les habitations ne sont généralement pas distantes les unes des autres de plus de 200 mètres.

**1990:** Zones bâties, groupant au moins 200 habitants et où les habitations ne sont généralement pas distantes les unes des autres de plus de 200 mètres.

#### **Suisse**

**1950:** Communes de 10 000 habitants et plus, et leurs banlieues.

**1960:** Communes de 10 000 habitants et plus, et leurs banlieues.

**1970:** Communes de 10 000 habitants et plus, et leurs banlieues.

**1980:** Communes de 10 000 habitants et plus, et leurs banlieues.

**1990:** Communes de 10 000 habitants et plus, et leurs banlieues.

## **L'ex République Yougoslave de Macédoine**

**1991:** Définition non communiquée.

## **Ukraine**

**1959:** Municipalités, villes et localités de type urbain.

**1970:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles ou non agricoles avec leur famille.

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles ou non agricoles avec leur famille.

**1989:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles ou non agricoles avec leur famille.

## **Royaume-Uni**

### **Angleterre et Galles**

**1951:** Villes, municipalités et districts urbains définis comme tels à des fins administratives.

**1961:** Zones considérées comme urbaines du point de vue de l'administration locale, c'est-à-dire county boroughs, municipal boroughs et districts urbains.

**1966:** Zones considérées comme urbaines du point de vue de l'administration locale, c'est-à-dire county boroughs, municipal boroughs et districts urbains.

### **Irlande du Nord**

**1951:** Villes, municipalités et districts urbains.

**1961:** County boroughs, municipal boroughs et districts urbains administratifs.

**1966:** County boroughs, municipal boroughs et districts urbains administratifs.

**1971:** County boroughs, municipal boroughs et districts urbains administratifs.

### **Écosse**

**1951:** Villes, municipalités, villes et villages de 1 000 habitants ou plus.

**1961:** Villes de toutes dimensions et burghs.

**1966:** Villes de toutes dimensions et burghs.

**1971:** Villes et tous les burghs.

**1981:** Villes et tous les burghs.

## **Ancienne Yougoslavie**

**1948:** Unités administratives administrées par un comité municipal du peuple.

**1953:** Unités administratives administrées par un comité municipal du peuple.

**1961:** Localités de 15 000 habitants et plus; localités de 5 000 à 14 999

habitants dont 30 p. 100 au moins ne pratiquent pas l'agriculture; localités de 3 000 à 4 999 habitants dont 70 p. 100 ne pratiquent pas l'agriculture et localités de 2 000 à 2 999 habitants dont 80 p. 100 au moins ne pratiquent pas l'agriculture.

1971: Définition non communiquée.

1981: Définition non communiquée.

#### **Yougoslavie**

1991: Définition non communiquée.

### **OCÉANIE**

#### **Samoa américaines**

1980: Localités de 2 500 et plus et zones urbanisés.

1990: Localités de 2 500 et plus et zones urbanisés.

#### **Australie**

1971: Agglomérations de 1 000 habitants et plus et certaines zones où la population est moindre (centre de villégiature), si elles contiennent 250 logements et plus dont 100 au moins sont occupés.

1976: Agglomérations de 1 000 habitants et plus et certaines zones où la population est moindre (centre de villégiature), si elles contiennent 250 logements et plus dont 100 au moins sont occupés.

1981: Agglomérations de 1 000 habitants et plus et certaines zones où la population est moindre (centre de villégiature), si elles contiennent 250 logements et plus dont 100 au moins sont occupés.

1986: Agglomérations de 1 000 habitants et plus et certaines zones où la population est moindre (centre de villégiature), si elles contiennent 250 logements et plus dont 100 au moins sont occupés.

#### **Iles Cook**

1981: Ville Capitale.

#### **Fidji**

1956: Ville de Suva, villes et communes.

1966: Définition non communiquée.

1976: Définition non communiquée.

1986: Définition non communiquée.

#### **Guam**

1970: Localités de 2 500 habitants et plus.

1980: Localités de 2 500 habitants et plus et zones urbanisées.

1990: Localités de 2 500 habitants et plus et zones urbanisées.

#### **Kiribati**

1968: Définition non communiquée.

1973: Définition non communiquée.

### **Nouvelle-Calédonie**

1963: Ville de Nouméa.

1976: Centres de 500 habitants et plus avec commerces, centres administratifs ou autres lieux publics.

1983: Centres de 500 habitants et plus avec commerces, centres administratifs ou autres lieux publics.

1989: Le Grand Nouméa et les trois communes voisines: Paita, Dumbéa et Mont-Dore.

### **Nouvelle-Zélande**

1951: Agglomérations définies comme "noyaux urbains", municipalités limitrophes et parties urbanisées des comtés voisins, conformément à la révision des limites administratives faite en 1951.

1956: Villes, boroughs et tous les districts urbains.

1966: Villes, boroughs et tous les districts urbains.

1971: Grandes villes, boroughs, chefs-lieux, municipalités et chefs-lieux des comtés de 1 000 habitants et plus.

1981: Grandes villes, boroughs, chefs-lieux, municipalités et chefs-lieux des comtés de 1 000 habitants et plus.

1991: Grandes villes, boroughs, chefs-lieux, municipalités et chefs-lieux des comtés de 1 000 habitants et plus.

### **Nioué**

1971: Définition non communiquée.

### **Papouasie-Nouvelle-Guinée**

1966: Centres de 500 habitants et plus, mais non compris les écoles, hôpitaux, missions, et plantations sis à part, les peuplements ruraux et villages ruraux quelle que soit l'importance de la population.

1971: Centres de 500 habitants et plus, mais non compris les écoles, hôpitaux, missions, et plantations sis à part, les peuplements ruraux et villages ruraux quelle que soit l'importance de la population.

1980: Centres de 500 habitants et plus, mais non compris les écoles, hôpitaux, missions, et plantations sis à part, les peuplements ruraux et villages ruraux quelle que soit l'importance de la population.

### **Samoa**

1951: Zone urbaine d'Apia, y compris les districts de Faipule (Vaimauga West et Foleata East).

**1956:** Zone urbaine d'Apia, y compris les districts de Faipule (Vaimauga West et Foleata East).

**1966:** Zone urbaine d'Apia, y compris les districts de Faipule (Vaimauga West et Foleata East).

**1976:** Zone urbaine d'Apia, y compris les districts de Faipule (Vaimauga West et Foleata East).

**1981:** Zone urbaine d'Apia, y compris les districts de Faipule (Vaimauga West et Foleata East).

#### **Iles Salomon**

**1976:** Honiara et trois autres villes.

#### **Tonga**

**1986:** Le Grant Nuku'alofa (Kolomotu'a et Kolofo'ou districts).

#### **Vanuatu**

**1967:** Définition non communiquée.

**1979:** Luganville et Port-Vila.

**1989:** Luganville et Port-Vila.

#### **Ancienne URSS**

**1959:** Municipalités, villes et localités de type urbain.

**1970:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles ou non agricoles avec leur famille.

**1979:** Grandes villes et localités de type urbain, officiellement désignées comme telles, généralement sur la base du nombre d'habitants et de la prédominance des travailleurs agricoles ou non agricoles avec leur famille.